



MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 18-774

MODIFICATION AU RÈGLEMENT 12-615 ET SES AMENDEMENTS POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA PÊCHE – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

AVIS EST DONNÉ À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

Que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2018, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement 18-774 Modification au règlement 12-615 et ses amendements pour édicter les normes applicables aux employés municipaux de La Pêche – code d'éthique et de déontologie en matière municipale

Que ledit règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture ;

Que ledit règlement entrera en vigueur le 10 octobre 2018, soit le jour de sa publication, conformément à la Loi.

Donné à La Pêche, ce jour de 10 octobre 2018,

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci- haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil

En foi de quoi je donne ce certificat le 10 octobre 2018,

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe